



GROUPE VI : CHIENS DE COMPAGNIE

AKITA JAPONAIS

RECONNAISSANCE : 2024

Standard mis à jour : janvier 2020

Le standard de race décrit les caractéristiques idéales, le tempérament et l'apparence d'une race, et assure qu'un chien peut remplir sa fonction d'origine. Les éleveurs et les juges doivent privilégier les chiens sains de corps et d'esprit.

ORIGINES ET RÔLE

A l'origine, toutes les races canines japonaises étaient de petite à moyenne taille et il n'existait aucune race de grande taille. Dès 1603, provenant de la région d'Akita, les chiens nommés « akitas matagis » (chiens de taille moyenne pour la chasse à l'ours) ont été employés comme chiens de combat. Depuis 1868, la race a été croisée avec le tosa et avec des mastiffs. A la suite de ces croisements, la taille de la race augmenta, mais certains traits caractéristiques propres aux chiens de type spitz disparurent.

En 1908, les combats de chiens furent interdits. La race fit néanmoins préservée et améliorée; elle devint par la suite une grande race japonaise, et, en 1931, neuf chiens d'élite furent désignés comme « monuments historiques ».

Pendant la seconde guerre mondiale (1939-1945) il était courant d'employer des peaux de chiens pour confectionner des vêtements militaires. La police ordonna la capture et la confiscation de tous les chiens sauf les bergers allemands qui étaient réservés pour des tâches militaires. Certains amateurs essayèrent de circonvenir la loi en croisant leurs chiens avec des bergers allemands. A la fin de la seconde guerre mondiale, le nombre des akitas étant dangereusement réduit et les chiens se présentaient sous trois types différents : 1) des akitas matagis, 2) des akitas chiens de combat et 3) des akitas/bergers. La situation de la race était gravement perturbée.

Pendant la période de la restauration de la race pure après la guerre, Kongo-go, un chien de la ligne de sang Dewa, jouit d'une popularité passagère, mais extrêmement importante; ce chien présentait extérieurement les traits caractéristiques de l'influence de mastiffs et de bergers allemands.

Cependant, des amateurs éclairés refusèrent d'accepter ce type de chien comme vraie race japonaise et s'efforcèrent d'éliminer les caractéristiques des races étrangères en faisant des croisements avec des akitas matagis; le but était de retrouver le type original de la race. Ces efforts couronnés de succès ont permis de stabiliser la souche pure de l'akita de grande taille bien connue de nos jours.

ASPECT GÉNÉRAL

Chien de grande taille de constitution solide, bien proportionné, avec beaucoup de substance; caractères sexuels secondaires nettement marqués. Grande noblesse et dignité dans la simplicité. Construction robuste.

TEMPÉRAMENT

Calme, fidèle, docile et réceptif.

TAILLE

Hauteur au garrot : mâles, 67 cm (26,25 po); femelles, 61 cm (24 po)

Avec une tolérance de 3 cm (1,25 po) en plus ou en moins.

Proportions importantes : Le rapport entre la hauteur au garrot et la longueur du corps (de la pointe des épaules à la pointe de la fesse) est de 10:11, mais le corps des femelles est légèrement plus long que celui des mâles.

ROBE

Le poil de couverture est dur et droit; le sous-poil est souple et dense; le garrot et la croupe sont couverts d'un poil légèrement plus long; le poil de la queue est plus long que celui du reste du corps.

COULEUR

Rouge-fauve, sésame (poils rouge-fauve avec pointes noires), bringé et blanc. Toutes les couleurs citées ci-dessus, excepté le blanc, doivent présenter de « l'urajiro. (Urajiro = poil blanchâtre sur les faces latérales du museau, sur les joues, sous la mâchoire, sur la gorge, le poitrail et le ventre, sur la face inférieure de la queue et à la face interne des membres).

TÊTE

Crâne : Le crâne est bien proportionné par rapport au corps; le front est large et le sillon frontal est net, sans rides. **Stop** : marqué. **Truffe** : grosse et noire. Un manque de pigmentation léger et diffus sur la truffe est acceptable uniquement chez les sujets blancs. Toutefois la couleur noire est toujours préférée. **Museau** : modérément long et fort; sa base est large; il va en s'amenuisant, mais il n'est pas pointu. Le chanfrein est droit. **Mâchoires/dents** : denture forte présentant un articulé en ciseaux. **Lèvres** : serrées. **Joues** : modérément développées. **Yeux** : relativement petits, presque triangulaires vu que l'angle externe de l'oeil est légèrement tiré vers le haut, disposés de façon à être modérément écartés, de couleur brun foncé; plus la couleur est foncée, mieux cela vaut. **Oreilles** : relativement petites, épaisses, triangulaires, légèrement arrondies à leur extrémité, attachées modérément écartées, dressées et inclinées vers l'avant.

COU

Épais et musclé, sans fanon, proportionné à la tête.

MEMBRES ANTÉRIEURS

Épaules : modérément obliques et développées. **Coudes** : bien au corps. **Avant-bras** : droit, doté d'une ossature puissante.

CORPS

Dos : droit et solide. **Rein** : large et musclé. **Poitrine** : haute avec région sternale bien développée; les côtes sont modérément cintrées. **Ventre** : bien relevé.

MEMBRES POSTÉRIEURS

Bien développés, forts, modérément angulés. **Pieds** : épais, ronds, cambrés et serrés.

QUEUE

L'attache est haute; la queue, épaisse, est portée bien enroulée sur le dos; l'extrémité atteint presque le jarret lorsqu'on la tire vers le bas.

ALLURES

Mouvement élastique et puissant.

DÉFAUTS

Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut et la gravité de ce défaut doit être proportionnelle à son degré et à son effet sur la santé et le bien-être du chien et l'objectif [traditionnel] de la race.

- Mâles efféminés, femelles masculines;
- Prognathisme supérieur ou inférieur;
- Dents manquantes;
- Langue tachetée de bleu ou de noir;
- Iris de couleur claire;
- Queue courte;
- Chiens craintifs.

CARACTÉRISTIQUES ÉLIMINATOIRES

- Chien agressif ou chien peureux;
- Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié;
- Oreilles non dressées;
- Queue pendante;
- Poil long (hirsute);
- Masque noir;
- Marques sur fond blanc.

Nota : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.

Seuls les chiens sains et capables d'accomplir les fonctions pour lesquelles ils ont été sélectionnés, et dont la morphologie est typique de la race, peuvent être utilisés pour la reproduction.

